

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

### **PETR - Pôle d'Équilibre Territorial et Rural de la Bande Rhénane Nord Réunion publique pour la révision du SCoT à Drusenheim La concertation sur la révision du SCoT est lancée**

Le PETR est responsable du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) de la Bande Rhénane Nord. Le SCoT actuel a été approuvé en 2013. Depuis l'an dernier, le PETR travaille à la révision du SCoT de la Bande Rhénane Nord. Avec la volonté de concertation avec les habitants, les associations locales, les forces vives du territoire, des entrepreneurs, des agriculteurs, des professionnels du tourisme, des services ... le PETR souhaite proposer une réunion publique.

La réunion aura lieu à Drusenheim au Gabion rue de Dalhunden le **mercredi 27 mars prochain à 20 heures**. Elle portera sur les travaux réalisés jusqu'à ce jour et permettra à chacun de s'exprimer et de faire remonter des questions et informations. C'est l'opportunité de construire ensemble un avenir durable pour notre territoire. La concertation avec les habitants est ouverte à tous ; elle fait partie intégrante de la révision.

#### **Les objectifs d'avenir**

Le SCoT a pour vocation de fixer les objectifs d'avenir – en matière d'habitat, de logement, de déplacements, d'environnement, de développement économique, d'agriculture, d'énergies renouvelables... Les décisions qui seront prises par le SCoT auront des influences sur la vie quotidienne de demain et pour celle de nos enfants d'autant plus que le SCoT vaudra également Plan Climat Air Energie Territorial sur la Bande Rhénane Nord. Le SCoT a un impact sur les Plans locaux d'Urbanisme et sur les opérations d'aménagement. C'est un exercice de construction collective ; la révision oblige à prendre le temps et à confronter les positions pour aboutir d'ici la fin de l'année à un projet pertinent, équilibré et partagé avec le plus grand nombre. Ce sont 36 communes concernées qui portent le projet de révision du SCoT qui vaut également Plan Climat Territorial. Ainsi, la réunion présidée par Denis Hommel président du PETR permettra de présenter le diagnostic, l'état initial de l'environnement et le Projet d'Aménagement Stratégique (PAS), en présence des bureaux d'études et des élus.

#### **Le projet d'Aménagement Stratégique**

Le Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) est une étape centrale du SCoT. Il s'inscrit dans la logique du développement durable et fixe les grandes orientations. Même s'il ne s'impose pas juridiquement, il constitue une pièce du dossier et fonde le document prescriptif qui lui succédera. Véritable projet politique pour l'avenir, le PAS est d'abord et avant tout une réflexion portée par les élus des 36 communes qui composent la Bande Rhénane Nord.

Il est décliné autour de 3 axes : développer un territoire durable et résilient face aux risques et au changement climatique, maintenir le cadre de vie et renforcer l'attractivité du territoire, soutenir et diversifier le développement économique.

*Réunion publique à Drusenheim à l'Espace Le Gabion rue de Dalhunden le jeudi 27 mars prochain à 20 heures.*

En savoir plus : <https://bande-rhenane-nord.fr/scot> / **Contact** : Denis Hommel- Président- 03 88 06 74 32

## **ELEMENTS COMPLEMENTAIRES**

### **Des sujets qui peuvent être mis en débat – la réunion publique à l’écoute de l’avis des habitants**

Quelle place pour le développement des possibilités de rabattement et de modes doux (pistes cyclables, parkings...) ? Comment imaginer un changement de conjoncture dans les 20 années à venir avec en perspective une limitation des déplacements longs en automobile ? quelles anticipations sur les questions énergétiques et de hausse des coûts de mobilité ? Quelles énergies renouvelables, avec quelles ressources ?

Si l’emploi au sein de la Bande Rhénane est souvent loin de son domicile et que la voiture est donc aujourd’hui dominante sur notre territoire, que pouvons-nous faire pour renforcer le rôle du transport nord sud le plus structurant, le TER Strasbourg - Lauterbourg ?

Quel maillage entre des polarités de vie et les communes rurales ? Le renforcement de polarités de vie permettront-ils de développer davantage de nouveaux services à la personne, des commerces, des transports collectifs. Comment veiller à maintenir à chaque échelon une vie locale animée ?

Comment concilier densité et qualité de vie dans les opérations d’aménagement ? Comment faire de la réutilisation des friches une opportunité et la priorité ? A quelle hauteur le tissu économique et nos zones d’activités favoriseront-ils de nouveaux emplois locaux pour diminuer les déplacements domicile-travail et l’emploi pour nos jeunes ?

Comment concilier protections environnementales et marges de manœuvre pour creuser la faisabilité des projets de développement pour l’aménagement par une architecture et un urbanisme étudié et adapté dans une perspective de développement durable ?

Comment irriguer le positionnement proche de deux agglomérations Strasbourg et Karlsruhe ? Sommes-nous favorables grâce aux grandes connections ? ...

---

### **Quelques repères...**

#### **Le SCoT : un projet pour le territoire**

Le SCOT est un projet de planification qui définit à moyen terme (une vingtaine d’années) les grandes orientations. Il est réalisé à une échelle intercommunale mais ne se substitue pas aux Plans Locaux d’Urbanisme (PLU, carte communale). Il ne détermine pas de zonages précis sauf pour les espaces protégés ou le commerce. Tous les plans locaux d’urbanisme (PLU) et les grands projets d’aménagement (Permis d’Aménager, ...) doivent être compatibles avec le SCoT.

#### **Le SCoT, tous concernés**

Le PETR élabore le SCoT comme un projet collectif en partenariat avec l’Etat, la Région, et la CeA, en lien avec les SCoT voisins et de nos homologues Outre Rhin ainsi qu’avec les chambres consulaires et les habitants. Les 56 000 habitants sont conviés aux moments clés et invités de se prononcer.

## **Qui est concerné par le SCOT ?**

Tout le monde. Les élus des communes et des deux communautés de communes membres du SCOT se sont mobilisés déjà dans le cadre de commissions thématiques et lors de séances plénières pour la phase d'élaboration du Projet d'Aménagement Stratégique (PAS). Mais le SCOT concerne également l'ensemble des habitants et toutes les forces vives de notre territoire.

## **PETR de la Bande Rhénane Nord**

Le PETR est le fruit d'une longue tradition de planification commune depuis la fin des années 90 ; les élus de ce territoire ont approuvé le premier Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) « Grenelle » du Bas-Rhin en 2013 et lancent actuellement la révision pour un Schéma valant Plan Climat d'ici 2025.

Au fur et à mesure des années, ses missions se sont élargies. Ainsi, le Service d'Accompagnement à la Rénovation Énergétique (SARE) en partenariat avec la Région Grand Est et avec OKTAVE, depuis 2022, permet chaque année l'accompagnement par un conseiller de près de 300 propriétaires pour la rénovation énergétique de leur habitation.

Le Pôle constitue un lieu privilégié de dialogue, de co-construction et de coopération pour avis sur les Plans Locaux d'Urbanisme, les lotissements, les permis d'aménager ou au sein de la Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC)....

Une autre fonction importante du PETR consiste à représenter et à défendre les spécificités, la place et les positions de la Bande Rhénane auprès des instances supra (Etat, Région, CeA, Chambre de commerce, la Chambre de métiers, la Chambre d'agriculture, le SDEA, les territoires voisins...). Ainsi, par exemple, au cours du dernier trimestre 2023, le Pôle s'est exprimé sur le Schéma Régional des Carrières (SRC) et sur la cartographie des réservoirs de biodiversité. Concilier développement et préservation du cadre de vie est devenu le leitmotiv du PETR.

**Pour ceux qui souhaitent s'informer davantage**, le SCoT actuellement opposable qui cadre le développement de notre territoire est en consultation libre sur le site internet du PETR : <https://bande-rhenane-nord.fr/scot>. On y trouve également les premiers éléments d'avancement de la révision (Diagnostic...).